

Réunion du CCAS du 4 décembre 2017

Des devis pour la toiture avant de la maison sont demandés, les travaux seront faits en 2018.

Les membres du CCAS ont décidé de verser une aide exceptionnelle de 500 € à la mairie de St Pois pour une dette de cantine d'une famille domiciliée à St Laurent de Cuves.

Lors du repas des aînés, il arrive que des personnes se fassent accompagnées par un tiers, le prix du repas est revalorisé et le tarif passe à 18 €.

6 personnes domiciliées sur notre commune bénéficient des colis de la banque alimentaires, un colis par mois sur 11 mois de l'année. En 2016, le CCAS a versé à l'association organisatrice 214.20 €.